



OFFRE D'EMPLOI **Travailleur pair Territoire Zéro Non Recours**

Contrat de projet 3 ans – Temps partiel 50%

La ville de Pont de Claix s'étend sur 5,6 km² pour 10 846 habitants (2023) et est située au sud de la Métropole de Grenoble. Cette commune industrielle s'est construite autour d'une papeterie, puis de l'industrie chimique. Pont-de-Claix est composée de cinq quartiers au sens de l'INSEE, dont l'un est classé en Zone Prioritaire (Iles de mars-Olympiades) la population Pontoise présente des indicateurs de vulnérabilité socio-économique forts mais relativement homogènes entre les quartiers.

La lutte contre le non-recours aux droits renvoie à une situation dans laquelle une personne ne perçoit pas une aide, un service ou une prestation sociale auquel elle pourrait prétendre. Il s'agit de l'un des enjeux majeurs des politiques publiques.

Le CCAS de Pont-de-Claix a été retenu avec 38 autres territoires, dans le cadre d'un appel à projet national, pour expérimenter de nouvelles modalités d'accompagnement et d'actions en vue de lutter contre le non-recours aux droits.

Ce projet vise à toucher les publics les plus éloignés des prestations ciblées afin de lutter contre le non-recours lié à la non-connaissance et la non-demande :

- En développant des démarches d'aller-vers en direction notamment des « invisibles » (maraudes, porte à porte...)
- En proposant un bilan des droits généraliste et de favoriser leur accès aux droits,
- En améliorant les conditions d'accueil afin de lutter contre le non-recours lié à la non-réception et la non-proposition
- En mobilisant les acteurs locaux pour faciliter l'accès et le maintien dans les droits

A ce titre, vous intégrerez une équipe projet et vous travaillerez plus particulièrement en binôme avec un travailleur social.

Vos missions se répartiront ainsi :

Participer à la cartographie du territoire

- Favoriser l'identification des zones de rencontre des publics cible grâce à sa connaissance du territoire. Identifier les lieux de vie et de sociabilité
- Etre identifié sur le territoire comme personne relais
- Créer des liens avec les partenaires sur le terrain

Favoriser la mise en œuvre du projet sur le terrain

- Diffuser l'information sur le projet, créer des espaces de rencontre grâce à des Aller Vers
- Favoriser la mise en place d'un lien de confiance avec les usagers et les partenaires institutionnels
- Proposer et participer à des actions de médiation en binôme avec le travailleur social
- Mettre en place des séances d'information collective et animer des groupes d'habitants
- Participer à des réunions avec les partenaires institutionnels afin de contribuer à la mise en œuvre de l'expérimentation sur le terrain

Participer à l'accompagnement du public cible

- Faciliter les mises en relation avec le travailleur social et les partenaires
- Informer, sensibiliser sur l'accès aux droits

- Accompagner, soutenir les personnes dans leurs démarches et notamment lors de leurs rendez vous
- Participer à la mise en place d'actions de médiation afin de sensibiliser les usagers les plus éloignés
- Proposer une intermédiation entre les personnes et les institutions sur les situations complexes
- Rendre compte de ses missions au travailleur social

Profil et compétences

- **Pas de diplôme nécessaire**
- **Forte capacité à prendre du recul sur les situations et à adopter la posture adaptée**
- **Confidentialité et discrétion obligatoire**
- **Connaissances de la problématique du non recours aux droits**
- **Excellentes aptitudes relationnelles**
- **Capacités à travailler en équipe**
- **Bonne connaissance du territoire de Pont de Claix**
- **Bonnes connaissances des outils numériques**

Conditions de rémunération

Groupe de fonction : C2
Montant IFSE + CIA: 200€
Cycle de travail : 17h30 hebdomadaires

Déplacements à prévoir sur Paris (1/trimestre)
 Travail en soirée à prévoir ponctuellement

Candidature

Veillez adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à M.Le Président du CCAS – Place du 8 Mai 1945 – 38800 LE PONT DE CLAIX ou par mail : recrutement@ville-pontdeclaix.fr

Avant le 28 février 2024